

AIDE SOCIALE La Ville crée un Service spécial des locations pour réaliser des économies dans le domaine des loyers payés aux bénéficiaires de l'aide sociale

Baisser les loyers pour baisser les coûts

DIDIER NIETO

La Ville se dote d'un nouvel outil pour faire baisser les coûts de l'aide sociale: le Service spécialisé des locations (SSL). Sa mission sera d'agir sur les loyers des bénéficiaires de l'aide sociale pour faire des économies. «Il y a un vrai potentiel. Ces loyers représentent 30 millions de francs, soit environ un tiers du coût total de l'aide sociale», a relevé hier devant les médias Beat Feurer, directeur de l'Action sociale et de la sécurité. A Bienne, le Service d'aide sociale prend en charge quelque 2500 loyers. «Ce n'est pas la Ville qui fixe les montants ou qui signe les contrats de bail. Cela se passe entre le locataire et le propriétaire», a tenu à rappeler le conseiller municipal.

Economies non chiffrées

Le SSL entrera en fonction en octobre et comptera 2,7 postes, financés par le canton. Sa première priorité sera d'adapter les loyers au taux hypothécaire de référence (1,75%). Fin juin, suivant l'exemple de communes de la région, la Ville avait demandé aux bénéficiaires de l'aide sociale d'envoyer une lettre à leur propriétaire pour réclamer une baisse de loyer (notre édition du 27 juin).

Le SSL sera chargé d'accompagner les locataires dans cette démarche et de veiller à ce qu'elle aboutisse. «Quitte à aller devant les tribunaux», a prévenu Beat Feurer. En cela, notre action va plus loin que celle des autres communes, qui se sont arrêtées au stade de la lettre.» Selon l'élu, Bienne sera même la première commune du canton à rattacher un tel service à son Département des affaires sociales.

Avec cette mesure, la Ville veut éviter de payer des loyers au-dessus de leur prix réel. Mais elle n'a pas voulu préciser le montant des économies qu'elle entend réaliser. «Ces chiffres ne sont pas consolidés. Mais à titre de compa-



Beat Feurer (au centre) a présenté le plan d'action de la Ville pour réduire les coûts liés aux loyers des bénéficiaires de l'aide sociale entouré de son secrétaire de direction René Merz (à sa dr.) et du nouveau responsable du Département de l'aide sociale Thomas Michel (à sa g.). MATTHIAS KÄSER

raison, la commune d'Aarberg, qui est plus petite que Bienne, a pu économiser 100 000 fr.», a expliqué Thomas Michel, responsable du Département des affaires sociales depuis le 1er juin.

Quelle que soit la somme de ces économies, la Ville n'en profitera pas directement, puisque c'est le canton, via la péréquation financière, qui finance le loyer des bénéficiaires de l'aide sociale.

Contrats à la loupe

Parallèlement à cette mission, le SSL vérifiera tous les nouveaux contrats de location – environ 1000 par an – afin d'éviter les loyers abusifs. L'objectif du service est d'avoir contrôlé l'ensemble des contrats d'ici trois ans. «Nous espérons que ces contrôles auront des effets dissuasifs sur les propriétaires et contribueront à

modifier les structures du marché immobilier», a souligné Beat Feurer. «Certains propriétaires profitent du système. Ils louent des logements en mauvais état à un prix excessif. Cela ne peut pas continuer», a tonné Thomas Michel.

Risque supportable

La Ville avait déclaré la guerre aux propriétaires abusifs et négligents en automne 2013 déjà, en intensifiant les contrôles de la police des constructions et en arrêtant de verser le loyer des bénéficiaires de l'aide sociale directement aux bailleurs.

Reste que cette pression sur les propriétaires n'est pas sans risque, puisqu'elle pourrait entraîner la fermeture du marché immobilier aux bénéficiaires de l'aide sociale. «La Ville doit effectivement se montrer prudente. C'est de sa responsabilité que ces per-

sonnes ne se retrouvent pas à la rue», a reconnu Beat Feurer. Thomas Michel juge cependant le risque supportable. «Et la Ville ne peut de toute façon pas renoncer à cet exercice parce qu'elle craint la réaction des propriétaires.»

Extension à la région

Dévoilée fin 2013, l'étude Eco-plan avait pointé le parc immobilier de Bienne comme l'une des causes du taux élevé de l'aide sociale (11,4% en 2014). Le nombre important de logements vides – dans des immeubles parfois délabrés – contribue à attirer des personnes et des familles dans des situations financières difficiles.

Outre la création du SSL ou la répression des propriétaires abusifs, Eco-plan proposait d'autres mesures en lien avec le marché immobilier. Il est notam-

ment question de coordonner différentes actions avec les communes voisines afin d'éviter le «tourisme social». Le SSL pourrait d'ailleurs être prochainement élargi à l'ensemble de la région, «étant donné que les coûts de l'aide sociale ne concernent pas que Bienne», a souligné Beat Feurer. Des communes ont déjà fait part de leur intérêt.

Une étude comparative actuellement en cours se penche aussi sur les montants maximaux attribués par le Service d'aide sociale pour les loyers des bénéficiaires de l'aide sociale. Selon l'élu UDC, les montants accordés pour les petits appartements seraient en moyenne légèrement plus élevés à Bienne. ◉

www.journaldujura.ch

D'autres articles en lien avec l'aide sociale dans nos archives.